

Passerelle L2 AES L3 DROIT

Par **lili22**, le **24/05/2014** à **19:59**

Bonjour à tous,

Voilà j'aurais une question à vous poser. J'ai réussi ma Deuxième année de Licence AES avec 13 de moyenne et 15 de moyenne dans les matières juridiques j'ai vu qu'il y avait une passerelle entre la Licence 2 AES et la Licence 3 droit à l'Université de Toulouse 1 Capitol et j'aimerais savoir si vous pensez que c'est réalisable dans mon cas de réussir la 3 eme année de Droit et également les livres que vous me conseillez de prendre pour préparer cette 3 ème année de droit au mieux.

Et Si vous avez des exemples de personnes qui ont utilisés cette passerelle je suis preneur.

Merci d'avance.

Par **marianne76**, le **24/05/2014** à **23:09**

Bonsoir

Je confirme : j'enseigne en droit et en AES, le niveau est totalement différent mon cours d'AES est extrêmement basique par rapport à ce que je fais en droit. Par ailleurs vous contournez la 2ème année de droit qui est particulièrement formatrice avec de plus des matières vraiment fondamentales

Par **marsuup**, le **25/05/2014** à **01:27**

Bonjour,

J'ai rencontré cette année des gens qui ont utilisé cette passerelle, certes les débuts peuvent pour certain être compliqué (et pas pour tous !), mais globalement, c'est largement réalisable ! Et même, dans mon groupe de TD de I3, le meilleur du groupe était originaire d'AES, donc si t'es motivé ne te fais pas de soucis, et si tu rencontres des difficultés au début, ne te décourage pas, c'est normal, mais si t'es intéressé sérieusement, alors rien ne t'empêche d'essayer !

Par **lili22**, le **25/05/2014** à **12:34**

Merci de ta réponse, ça me rassure. TU es de quel université. Quels ouvrages tu me conseil de lire?

Par **marsuup**, le **25/05/2014** à **16:48**

Bonjour,

J'ai pas d'ouvrage particulier à te conseiller, mais essayes de revoir la méthodologie, il y a plein d'ouvrage disponibles, choisis celui que tu trouves le plus agréable. Sinon dans le même genre tu as "je veux réussir mon droit", il offre des conseils qui peuvent être utiles, mais tu n'es pas obligé de respecter à la lettre ce qui est indiqué.

Dans la méthodologie, il y a bien sûr les commentaires d'arrêts ou les dissertations, mais essaye aussi d'essayer de comprendre la construction des arrêts de la cour de cassation ou de conseil d'Etat, ça pourra t'être fort utile ! pas forcément comprendre la signification des arrêts, mais plutôt repérer qui parle (les parties, la cour d'appel, ou la cour de cassation), les articles et lois auxquels il est fait référence et où se situe la solution...

Dans tous les cas, peu importe le manuel que tu consulteras, garde à l'esprit que c'est juste pour te faire une idée, et n'essaye pas forcément de te jeter à fonds dans l'apprentissage de manuel ou autres. Ces conseils sont purement indicatifs, c'est surtout sur le tas que tu t'adapteras, et en droit comme partout, tout est relatif et chacun possède ses propres méthodes.

Par **loveyourlife**, le **25/05/2014** à **20:22**

Hé salut! Moi je vise la L3 Droit parcours science politique de Toulouse 1 ! (C'est de cette formation que tu parles?) Et dis toi que je suis en fac de langues, mais avec des matières juridiques, mais je tente qd mm la passerelle sur dossier!! :) tiens moi au courant de tes démarches, mais à mon avis c'est faisable faut juste s'accrocher!